

LP Métiers de la GRH : Assistant - IUT BRETAGNE

Assistant RH, un métier d'avenir

Type de contrat

Contrat d'apprentissage ou
contrat de professionnalisation

Durée de la formation

12 mois
550 heures

Diplôme délivré par



▶ Objectifs

Former des professionnels dans les différents domaines d'activité de la gestion des ressources humaines et acquérir une expérience professionnelle, grâce à une articulation théorie/pratique

▶ Accès au diplôme

Etre titulaire d'un Bac+2 : DUT GEA, DUT GACO, DUT Carrières juridiques, L2 d'Economie et Gestion, L2 AES, L2 Sciences humaines et sociales, L2 Droit, BTS SAM, BTS Gestion de la paie, BTS AG PME-PMI, BTS CG, BTS MCO...

Dépôt de candidature : du 14 février au 14 avril 2022 sur le site e-candidat

▶ Rythme d'alternance

1 semaine en formation / 1 semaine en entreprise

Rentrée : fin septembre

▶ Contacts

Responsable pédagogique : Anne JOUAN

Contact administratif : Laurence THOMAS - l.thomas@iut.univ-evry.fr Tél. : 01 69 47 79 13

Contact CFA EVE : MORNAL Murielle - m.mornal@cfa-eve.fr - Tél : 01 60 79 56 04

▶ Lieu(x) de formation

IUT d'Evry - Dept. GEA
Chemin de la Tuilerie
91220 BRETIGNY SUR ORGE



LP Métiers de la GRH : Assistant - IUT BRETAGNE

Assistant RH, un métier d'avenir

Type de contrat

Contrat d'apprentissage ou
contrat de professionnalisation

Durée de la formation

12 mois
550 heures

Diplôme délivré par



▶ Objectifs

Former des professionnels dans les différents domaines d'activité de la gestion des ressources humaines et acquérir une expérience professionnelle, grâce à une articulation théorie/pratique.

▶ Accès au diplôme

Etre titulaire d'un Bac+2 : DUT GEA, GACO, DUT Carrières juridiques, L2 d'Economie et Gestion, L2 AES, L2 Sciences humaines et sociales, L2 Droit, BTS SAM, BTS Gestion de la paie, BTS AG PME-PMI, BTS CG, BTS MCO...

Dépôt de candidature : du 14 février au 14 avril 2022 sur le site e-candidat

▶ Rythme d'alternance

2 jours en formation (lundi et mardi) / 3 jours en entreprise

Rentrée : fin septembre

▶ Contacts

Responsable pédagogique : Mohamed-amine BOUTABBA

Contact administratif : Laurence THOMAS - l.thomas@iut.univ-evry.fr Tél. : 01 69 47 79 13

Contact CFA EVE : MORNAL Murielle - m.mornal@cfa-eve.fr - Tél : 01 60 79 56 04

▶ Lieu(x) de formation

IUT d'Evry - Dept. GEA
Chemin de la Tuilerie
91220 BRETIGNY SUR ORGE



LP Métiers de la GRH : Assistant - ETAMPES

Assistant RH, un métier d'avenir

Type de contrat

Contrat d'apprentissage ou
contrat de professionnalisation

Durée de la formation

12 mois
550 heures

Diplôme délivré par



▶ Objectifs

Former des professionnels dans les différents domaines d'activité de la gestion des ressources humaines et acquérir une expérience professionnelle, grâce à une articulation théorie/pratique

▶ Accès au diplôme

Etre titulaire d'un Bac+2 : DUT GEA, DUT GACO, DUT Carrières juridiques, L2 d'Economie et Gestion, L2 AES, L2 Sciences humaines et sociales, L2 Droit, BTS SAM, BTS Gestion de la paie, BTS AG PME-PMI, BTS CG, BTS MCO...

Dépôt de candidature : du 14 février au 14 avril 2022 sur le site e-candidat

▶ Rythme d'alternance

2 jours en formation (lundi et mardi) / 3 jours en entreprise

Rentrée : fin septembre

Lieux de formation :

Maison de l'Enseignement

17 Promenade des Prés - 91150 ETAMPES

▶ Contacts

Responsable pédagogique : Mohamed-amine BOUTABBA

Contact administratif : Emie MONGAS - e.mongas@iut.univ-evry.fr Tél. : 06 31 02 65 70

Contact CFA EVE : MORNAL Murielle - m.mornal@cfa-eve.fr - Tél : 01 60 79 56 04

▶ Lieu(x) de formation

IUT d'Evry - Dept. GEA
Chemin de la Tuilerie
91220 BRETIGNY SUR ORGE



LP Métiers de la GRH : Assistant - PARIS

Assistant RH, un métier d'avenir

Type de contrat

Contrat d'apprentissage ou
contrat de professionalisation

Durée de la formation

12 mois
550 heures

Diplôme délivré par



▶ Objectifs

Former des professionnels dans les différents domaines d'activité de la gestion des ressources humaines et acquérir une expérience professionnelle, grâce à une articulation théorie/pratique.

▶ Accès au diplôme

Etre titulaire d'un Bac+2 : DUT GEA, DUT GACO, DUT Carrières juridiques, L2 d'Economie et Gestion, L2 AES, L2 Sciences humaines et sociales, L2 Droit, BTS SAM, BTS Gestion de la paie, BTS AG PME-PMI, BTS CG, BTS MCO...

Dépôt de candidature : du 14 février au 14 avril 2022

Uniquement sur le site e-candidat

▶ Rythme d'alternance

3j en entreprise / 2j en formation (jeudi et vendredi)

Rentrée : fin septembre

▶ Contacts

Responsable pédagogique : Anne JOUAN

Contact administratif : Christine DUSSAUT - cdussaut@albertdemun.net Tél. : 01 43 29 63 17

Contact CFA EVE : MORNAL Murielle - m.mornal@cfa-eve.fr - Tél : 01 60 79 56 04

▶ Lieu(x) de formation

IUT d'Evry - Dept. GEA -
Lycée ALBERT DE MUN
4 avenue Vavin
75006 PARIS



UE11 - Affectation et dynamisation des RH

110h

- Administration du personnel et de la paie
- Recrutement et gestion de carrières
- Performances et politiques de rémunération
- Systèmes d'information en GRH et pilotage social

UE13 - Outils de communication

60h

- Anglais
- Outils bureautiques

UE21 - Cadre juridique des RH

80h

- Droit du travail
- Droit social européen
- Retraite et prévoyance

UE23 - Projet tutoré

60h

- Projet tutoré

UE12 - Accompagnement et changement organisationnel

100h

- Développement des compétences et formation
- Théorie et dynamique des organisations
- Communication et dialogue social
- La fonction RH au service du manager

UE14 - Outils d'analyse

60h

- Techniques quantitatives de gestion
- Méthodologie

UE22 - Organisation et environnement de l'entreprise

80h

- Stratégie et GRH
- Actualités et politiques sociales

UE24 - Mémoire et soutenance

- Mémoire professionnel et soutenance

Public concerné (CA ou CP)

Pour le contrat d'apprentissage

- Avoir moins de 30 ans à la date de début du contrat,
- et être de nationalité française, ressortissant de l'UE, ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

▶ Qui peut accueillir un jeune en contrat d'apprentissage ?

- **Toute personne physique ou morale de droit privé, assujettie ou non à la taxe d'apprentissage** : les entreprises, les sociétés civiles, les groupements d'intérêt économique, les associations...
- **Toute personne morale de droit public dont le personnel ne relève pas du droit privé** : l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics...

Pour le contrat de professionnalisation

- Avoir moins de 26 ans à la date de début du contrat,
- ou être demandeur d'emploi âgé de 26 ans et plus,
- ou être bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'allocation aux adultes handicapés,
- ou avoir bénéficié d'un contrat unique d'insertion,
- et être de nationalité française, ressortissant de l'UE ou étranger en situation régulière de séjour ET de travail.

▶ Qui peut accueillir un jeune en contrat de professionnalisation ?

- **Tout employeur du secteur marchand assujetti au financement de la formation professionnelle.**
- **Les entreprises de travail temporaire** peuvent également embaucher des salariés en contrat de professionnalisation à durée déterminée.

Attention : l'Etat, les collectivités territoriales et leurs établissements publics administratifs ne peuvent pas conclure de contrat de professionnalisation.

Marche à suivre

1. Télécharger le dossier de candidature sur le site du CFA www.cfa-eve.fr ou de l'IUT et le déposer dans les délais auprès du secrétariat pédagogique.
 2. Rechercher activement une structure d'accueil et répondre aux offres de nos partenaires.
 3. L'inscription n'est définitive qu'à la signature du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.
-